

<p><b>École Primaire Simone Veil</b></p> <p><b>79 Chemin de l'Église</b></p> <p><b>73100 Mouxy</b></p> <p><b>04 79 61 62 05</b></p> <p><a href="mailto:ce.0731063j@ac-grenoble.fr">ce.0731063j@ac-grenoble.fr</a></p>	<p><b>PROCÈS VERBAL</b></p> <p><b>CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÈVES 3<sup>ème</sup></b></p> <p><b>TRIMESTRE</b></p> <p><b>07 juin 2024 – 10h45</b></p>
---	---

**Circonscription : Aix-les-Bains**

**Présents :**

**Président (directeur d'école) : M. Déchène-Cotillon**

<p>Invités : délégués des classes :</p>	<p>Luis, Mayli – CM2</p> <p>Baptiste, Romane – CM1</p> <p>Robin, Louis – CE2</p> <p>Sonia, Camille – CE1</p> <p>Lorene, Etienne – GS-CP</p>
---	---

Début du conseil d'école : 07 juin – 10h45.

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par lui-même pour le premier, par une personne extérieure pour le second et par un élève pour le troisième.

Luis est alors désigné secrétaire de séance.

## **I. Ordre du jour et décisions :**

### **A. GS-CP :**

1- Avoir un parking à vélo.

Les délégués mentionnent que Mme le Maire a évoqué que le parking serait prochainement mis en place. Des études en amont doivent être réalisées pour réfléchir à la meilleure disposition de celui-ci.

2- Avoir une deuxième marelle en dehors du circuit vélo.

Le directeur et l'ensemble des délégués émettent un avis favorable à cette demande. Le directeur évoquera ce point avec la municipalité.

## **B. CE1-CE2 :**

- 1- Il y a beaucoup de mots grossiers prononcés dans la cour, ou les grands ne sont pas agréables avec les plus petits et des petites situations conflictuelles sont présentes.

Les délégués mentionnent qu'il avait été évoqué de mentionner chaque problème présent directement à un adulte. Les délégués, ayant une place primordiale, s'ils les entendent doivent venir le mentionner aux adultes. La mise en place des élèves médiateurs à partir des CE2 est souhaitée.

- 2- Respecter la végétation dans la cour.

Le directeur rappelle qu'il est strictement interdit d'aller se cacher ou jouer derrière les buissons et d'arracher la végétation. Les délégués mentionnent que les élèves doivent éviter de jouer quotidiennement pendant toute la récréation dans la terre.

## **C. CE2**

- 1- Avoir un espace vert dans la cour.

La question du lieu est abordée ainsi que celle du coût. Les délégués mentionnent que beaucoup d'espaces verts sont présents mais finalement ne sont plus très verts. Un travail doit être engagé avec des rappels aux élèves. Un projet de cour est en questionnement.

- 2- Avoir une ou plusieurs caisses pour chaque classe de jeux de cour de récréation (élastiques, cordes, etc...).

Ce point a été abordé lors du dernier conseil. L'ensemble sera mis en place l'année scolaire prochaine, libre aux enseignants de choisir et commander les jeux.

- 3- Avoir un self à la cantine.

La question du coût et de l'organisation est abordée. Les délégués mentionnent également le fait que le portage du plateau peut poser problème pour beaucoup d'élèves. Le système de restauration scolaire est un système classique comme dans l'ensemble des écoles.

## **4- CM1**

- 1- Une injustice ressentie envers certains adultes de la garderie lors de petites bagarres.

Le directeur a pris note de ce point et referra un point avec la responsable du service périscolaire.

- 2- À la cantine, les plats sont « dégoûtant ». Le goûter de la garderie est trop léger (pas assez de pain ou de chocolat, fruit non adapté).

Le directeur mentionne que la restauration scolaire est très encadrée mais un marché public est présent pour plusieurs années... La question du goûter sera également abordée avec la municipalité.

- 3- Mettre en place un coin bibliothèque sous le préau.

Ce point a déjà été abordé, il serait souhaitable de le mettre en place.

## **5- CM2 :**

- 1- Mettre à disposition du sel, du poivre et des sauces au restaurant scolaire.

Les délégués réfléchissent quant à l'autonomie des élèves notamment des plus petits. Il serait souhaité à partir du CE2 de mettre en place ce point. Le directeur questionnera ce point avec la municipalité.

- 2- Avoir un deuxième panier de basket fixé au mur.

Le questionnement quant au lieu de fixation est abordé. Il s'avère difficile d'avoir un deuxième panier fixé. Or il a déjà été abordé la question du panier de basket à sortir de la salle de motricité. Les élèves doivent demander ceci aux enseignants les surveillant.

## **II. Perspectives :**

Le directeur remercie les délégués pour l'ensemble de leur travail tout au long de l'année scolaire.

Il évoque le projet de l'année scolaire prochaine pour les élèves de CM1 et CM2 qui participeront au conseil municipal jeune mis en place au niveau de la commune de Mouxy. 3 conseillers municipaux jeunes, qui seront également délégués, devront être élus dans chaque classe.

Ce conseil municipal jeune est une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. Il permet d'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer grâce à des projets le cadre de leur municipalité au travers de leur vision.

Les jeunes élus apprendront que le titulaire d'un mandat de représentation a d'abord des devoirs avant d'avoir des droits. Ils s'engagent avec responsabilité à être notamment assidus aux réunions, impliqués dans les travaux, respectueux de leurs collègues élus et à disposition de leurs camarades d'école.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchène-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 7 juin – 11h30

Le directeur,

Président du conseil d'école

**École Primaire Simone Veil**

79 Chemin de l'Église

73100 Mussy

Tél : 04 79 61 62 05

Mail : ce.0731063j@ac-grenoble.fr

Directeur

**M. Déchène-Cotillon**

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.